

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://cgtca.net/article.php3?id_article=96

Salaires 2010 : La provocation

- Actualité - Salaires -



Date de mise en ligne : samedi 13 mars 2010

CGT Crédit Agricole

La négociation annuelle 2010 sur les salaires avait lieu ce mercredi 10 Mars à la FNCA.

Face à l'attitude de la délégation patronale et après de multiples suspensions de séances, cinq syndicats CGT-CFTC-FO-SNIACAM-SUD ont décidé de quitter la séance de négociation.

Les dirigeants de la FNCA venaient de faire leur ultime proposition salariale :

- ▶ **1,50 % sur la RCE/RCP**
- ▶ **0,75 % sur la RCI/RCC**
- ▶ Augmentation du "**Forfait Cadre**" de 613 à **750** Euros (cadres niveaux 10 et 11)
- ▶ **Prime :...Zéro**

Avec, qui plus est, une application de ces mesures au **1er Juillet ! Soit uniquement sur la moitié de l'année...**

Pour nos cinq syndicats, cette dernière proposition s'apparente à une véritable provocation à l'égard des salariés. Pour la classe 1 par exemple, cette évolution représente une hausse moyenne de 24 Euros bruts par mois (qui ne compense pas la prime de 350 euros versée en 2009). Point final.

Encore une fois, c'est de la pure provocation.

Les cinq organisations syndicales ont rappelé aux dirigeants quelles étaient aujourd'hui les exigences de productivité imposées aux salariés. Elles ont également insisté sur **le rôle crucial tenu par ces mêmes salariés dans la gestion de la crise financière, s'efforçant au quotidien de préserver l'image du Groupe Crédit Agricole embourbé dans la crise des subprimes et dans ses placements hasardeux.**

Que dire de cela, quand on constate que 49 Millions Euros viennent d'être versés en bonus à 400 opérateurs de marchés financiers. **Cette somme divisée par les 65.000 salariés des caisses représente déjà 750 Euros de prime par personne.** N'oublions pas de surcroît que ce sont les Caisses régionales qui sont venues à la rescousse de CA.SA pour renforcer ses fonds propres.

Que dire également quand on constate que certains établissements bancaires ont pu verser des **primes égalitaires de 1000 à 1200 Euros à chaque salarié ajoutées a + 1% de hausse sur les salaires (SG et BNP) ?**

A la sortie de ce simulacre de négociation, **les cinq syndicats précités font porter l'entière responsabilité aux dirigeants de la FNCA des conséquences de leur attitude sur le climat social dans les Caisses Régionales.**